



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 3451

Texte de la question

M François Leotard attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales, sur le non-remplacement de notre conseiller culturel auprès de notre ambassade à Alger. Il lui rappelle toute l'importance jouée par les problèmes culturels dans les relations franco-algériennes, et lui demande à quelle date ce poste sera à nouveau pourvu.

Texte de la réponse

Reponse. - Le département a procédé à la nomination comme conseiller culturel, scientifique et de coopération à Alger de M Pierre Pere, conseiller des affaires étrangères de deuxième classe. L'intéressé a pris ses fonctions le 6 décembre 1988.

Données clés

Auteur : [M. Leotard François](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3451

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : relations culturelles internationales et francophonie

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2796